

# **RESPECT – SANTÉ – NATURE**

**Association naturiste du CHM de Montalivet**



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025**

**mercredi 30 juillet 2025 au Home TV/Espace MAD**

**Nous remercions "Le Garden" d'avoir mis cet écran à notre disposition.**

# RESPECT – SANTÉ – NATURE



## L'ordre du jour

- Bienvenue – mot du président
- Rapport d'activités 2024/2025
- Rapport des finances pour 2024
- Discussion et quitus pour les actions du CA
- Election/Ré-élection des membres du CA
- Discussion sur le futur de RSN – coopération avec les autres associations
- Autres questions
- Pot de l'amitié

- Comme nous n'étions que deux actifs, nous n'avons pas pu faire grand-chose en 2024.
- De plus, la collaboration était difficile avec les autres associations, qui nous a frustré.
- Entre-temps, il y a des signes d'amélioration !
- En ce qui concerne la priorité écologique de RSN, nous avons uniquement poursuivi les informations sur l'accès en train et en bus.
- Et tenté de continuer à défendre les droits des utilisateurs du CHM

## Echanges avec la SOCNAT (1)

- Suite à l'AG de la SOCNAT du 23 août 2024, RSN a envoyé un courrier à Thibault Geslin, directeur CHM concernant :
  - L'accessibilité sans voiture
  - La gestion du 'village' des jeunes
  - La nécessité de la présence d'un médecin
  - L'état des chemins
  - Sécurité et surveillance sur les plages et réinstallation du drapeau noir
  - Proposition de prendre RDV
- Réaction : aucune disponibilité!

## Echanges avec la SOCNAT (2)

- Réponse au nouveau rappel de demande de rendez-vous, octobre 2024:
  - RSN n'a pas signé le cahier des charges – donc pas de rendez-vous
  - Et donc pas des invitations aux réunions assos – direction
- Malgré des signalements à la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) le CHM ne nous admet pas aux réunions avec les associations.

**Allons-nous rester sur cette position et continuer à renoncer aux contacts avec la direction ?**

## **Coopération avec d'autres associations**

- ONF – soutien à l'action juridique
- SMICOTOM – soutien à l'action juridique
- Initiative MontAmis: Soutien au projet d'une saune mobile
- Initiative Montafreunde: contribution au 'Le CHM a 75 ans : Modèle et idées pour un renforcement durable et orienté vers l'avenir du CHM et de ses valeurs'
- Initiative RSN: nous avons recontacté l'ANM, Montafreunde, notamment pour suite de l'action juridique – analyse des droits et lettre de nos avocats Soffal

## SMICOTOM – jugement du 12 juin

La SMICOTOM est enjointe de classer le centre hélio-marin dans une zone permettant la remise en place d'un service publique de collecte dans le délai de deux mois à compter de la date de notification du jugement.

le SMICOTOM peut faire appel.

Mais ce jugement est exécutoire nonobstant appel.

Il existe différentes appréciations de cet engagement du SMICOTOM

- Communiqué de la SocNat aux propriétaires insultant les associations
- Lettre ouverte de RSN demandant une discussion entre SocNat et associations pour trouver une solution qui respecte les intérêts des usagers

## Rappel de l'analyse juridique Soffal (1)

- Les droits des propriétaires de bungalows et MH et des « associations représentatives » de ces propriétaires ne sont pas très clairs, le contrat de droit d'usage est rédigé de manière ambiguë.
- les droits des consommateurs représentent la meilleure base juridique contre la Socnat, ils donnent droit à par ex.:
  - ✓ De décomptes détaillés sur les recettes et dépenses de la Socnat pour le CHM
  - ✓ de factures plus détaillées pour les redevances des propriétaires des bungalows et Mobil-Homes.
- la Socnat agit abusivement par ex. en excluant les associations qui ne signent pas son CdC pour les réunions entre sa direction et les associations représentatives.

## Rappel de l'analyse juridique Soffal (2)

- La Socnat n'a pas le droit de modifier unilatéralement les contrats avec les propriétaires des bungalows et Mobil-Homes, par ex. comme elle l'a fait avec les 120 € pour les déchets.

**RSN :** Même si la Socnat agit comme si elle était propriétaire du CHM, elle ne l'est pas. Elle est locataire du terrain et a le droit de sous-louer des parcelles par des contrats de droit d'usage.

- Le sol appartient à la commune, la plupart des bungalows et des MH à leurs propriétaires.
- Elle n'a pas non plus le droit de pénétrer sur leurs terrains ou dans leurs locaux sans leur accord.

## Lettre Soffal à la Socnat février 2024

1. Le droit d'information entre associations représentatives des bénéficiaires et la direction de la Socnat et l'élaboration et l'adoption par commun accord d'un cahier des charges pour les réunions d'échange sur le bilan de la saison, les principaux projets et investissement (Article 7).
  2. Le droit des bénéficiaires (les propriétaires de bungalows) à une information profonde et détaillée sur leurs redevances, y compris les investissements, et des comptes détaillés (Article 3) – la transparence sur l'utilisation de notre argent.
  3. Le droit des bénéficiaires au libre choix des prestations et fournisseurs d'électricité.
- Pas de réaction de la Socnat non plus aux signalements à la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) en mars et juillet 2024.

## Pour l'amélioration des transports publics (1)

- Depuis quelques années RSN milite pour une meilleure desserte du CHM par train et car.
- Grace à nous des cars passent devant le CHM pendant toute l'année et en été les correspondances avec le train ont été améliorées
- Après un renforcement des activités en 2022, RSN les a arrêtées en raison du faible intérêt des élu.e.s communaux et régionaux et des associations régionales contactées au sujet.
- Une table ronde annoncé par la Communauté des Communes n'a jamais eu lieu.
- L'horaire d'été 2023 et 2024 avec 3 à 4 trajets par jour dans les deux sens, tandis que la desserte de septembre à juin reste à 2 trajets vers Lesparre le matin et 2 trajets l'après-midi vers le CHM (seulement en semaine).

## Pour l'amélioration des transports publics (2)

- Service de RSN pour les usagers du CHM :
  - informations détaillées et actuelles sur notre site web (les infos sur les sites du CHM étant incomplètes voir fausses)
  - tableaux actuels avec les correspondances entre Paris, Bordeaux, Lesparre et le CHM – à trouver à l'accueil du CHM et en ligne
- Pas encore publié sur le site du CHM, mais sur le site des Montafreunde.



# RESPECT – SANTÉ – NATURE



**Discussion et quitus pour les actions du Conseil  
d'Administration et les comptes**

**RESPECT – SANTÉ – NATURE**



## **Assemblée Générale ordinaire – élection du CA**

**Membres actuels :**

Michèle Dumontier

Nicola Frank (secrétaire)

Marc Galliot (trésorier)

Hannes Linck (président)

Hilary Price

## Discussion sur le futur de RSN – coopération avec les autres associations

- Très peu de membres actifs
- Très peu de ressources financières
- peu d'efficacité si les associations ne se coordonnent pas
- L'exemple du Smicotom a montré ce qu'il est possible ensemble
- Quelle forme de coopération future ?

## Autres sujets à discuter

- Comment agir concernant les déchets ménagers ?
- Mauvais état des chemins et routes devenus très dangereux
- Manque de surveillance éthique à la plage et à l'Espace Poulain
- Manque de surveillance sécurité à la plage 2 le matin
- Bruits des soirées du camping en face
- Bruits des motos lors du WE des bikers
- Démontage des panneaux d'information pour les associations
- Autres?

# **RESPECT – SANTÉ – NATURE**



**Merci pour votre participation et la bonne discussion !**

**Toujours bien informé sur le CHM et les actions de RSN par**

**[www.respect-sante-nature.fr](http://www.respect-sante-nature.fr)**

**<https://www.facebook.com/RSN.CHM/>**